

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 9 JANVIER, 1873

## DÉCÈS.

Le trente-et-unième jour de Décembre dernier, à l'heure juste de minuit, après une existence courte, mais bien remplie de trois cent-soixante et cinq jours, madame Mil-huit-cent-soixante-et-douze.

On ne peut pas dire qu'elle laisse derrière elle un mari inconsolable, car elle était l'épouse de monsieur le Temps, mari cruel et impitoyable qui conduit tous les ans une femme au tombeau. Comme il n'a pas de cœur et qu'il remplace l'épouse qui s'en va par une autre toujours plus belle et plus savante en toute espèce de choses, il est content de son sort et poursuit sa destinée sans s'occuper de ce qu'on dit ou pense de lui.

On peut en dire autant de la famille de la défunte qui se compose de l'univers entier, et qui est une famille d'occasion. Ceux qu'elle avait rendus malheureux l'ont vu partir avec joie, et, comme le cœur de l'homme n'est jamais satisfait, ceux qu'elle avait comblés de bienfaits ont cru qu'ils seraient encore plus heureux avec madame Mil-huit-cent-soixante-et-treize.

Hélas! C'est l'histoire du monde depuis qu'il existe; c'est le sort du cœur humain de voltiger sans cesse d'illusion en illusion. Et comment le lui reprocher, puisque c'est l'illusion qui le vivifie, qui lui donne le courage dans l'infortune, l'espoir dans la désolation.

Voyez ce jeune homme qui monte si bravement à l'assaut de la fortune et des honneurs, qui deviendrait-il, si, d'avance, il savait ce que valent les objets de sa convoitise. Voyez cette jeune fille dont le cœur virginal s'ouvre à toutes les généreuses ardeurs, qui, dans les rêves enchanteurs de son imagination, se taille un petit paradis terrestre beau à rendre les anges jaloux, que deviendrait-elle, si on détruisait chez elle les naïves illusions qui l'embellissent et lui font aimer le monde?

Le sentiment du devoir, seul, serait-il assez fort pour faire accomplir à l'homme ses destinées? Ne se fatiguerait-il pas à courir après le bonheur, si l'illusion ne l'empêchait pas de sentir les ronces et les épines du chemin?

Sans doute il y a les mauvaises illusions, qui sont pour les hommes une source d'erreurs et de dangers; celles-là, il faut les détruire, mais n'enlevez pas trop tôt au jeune homme et à la jeune fille les douces et naïves illusions de la jeunesse, n'écartez pas de leur front ces gentils papillons aux ailes dorées. Laissez-leur au moins les espérances qui font braver les fatigues et les misères de la vie. Laissez au jeune homme les nobles illusions du patriotisme, de la gloire et de l'ambition bien placées. Laissez au père et à la mère de famille le doux et fortifiant espoir que les peines et les sacrifices qu'ils s'imposent pour leurs enfants ne seront pas perdus.

Accueillons l'année qui commence, comme si elle devait nous apporter la réalisation de tous nos vœux, l'accomplissement de tous nos projets de bonheur. Hélas! qu'arriverait-il, si nous savions ce qu'elle cache, peut-être, d'infortunes dans les larges plis de sa belle robe? Que de courages seraient abattus! Que de cœurs seraient douloureusement blessés!

Sans doute, il faut être préparé pour toutes les éventualités, car il a bien tort l'homme qui, croyant que le vrai bonheur existe sur la terre, s'irrite, quand il ne le trouve pas, et le cherche, alors, en dehors des voies légitimes; mais il accomplit les desseins de la Providence, celui que l'espoir, que l'illusion même excite au travail, et pousse dans la voie du progrès et de la prospérité.

O belle inconnue qui nous arrives, parée de fleurs, enveloppée dans les rayons d'un soleil brillant, ne détruis pas les espérances que font naître ces heureux pronostics, prouve qu'on a tort de tant te redouter, et que les mauvaises choses qu'on dit de toi sont des calomnies. Sois bonne pour ce que nous aimons, pour nos familles, notre patrie, pour la France et l'Église. Donne la paix au monde et rends aux peuples et aux rois les vrais principes oubliés, les nobles sentiments méconnus. Fais que tous les enfants de la famille canadienne, réunis sous le même toit, à l'ombre du même drapeau, soient dignes de leur origine et vivent heureux et prospères sur le sol de leurs ancêtres.

L. O. DAVID.

## LA SESSION LOCALE.

La session de la Chambre de Québec, close la veille de Noël, a offert un intérêt plus animé que les précédentes. Comme débat, comme force oratoire, elle a été la plus forte que le pays ait eue à Québec depuis l'établissement du nouveau régime. L'opposition, à qui les dernières élections avaient rendu le courage et l'espoir, était armée de toutes pièces et a fait un feu bien nourri sur toutes les redoutes du gouvernement qui, n'ayant pas profité d'une longue vacance pour bien murir et préparer les travaux de la session, n'a pas toujours su se défendre ni résister de manière à satisfaire ses amis.

Le terrain choisi spécialement par la lutte a été la fameuse question des limites à bois. Le gouvernement a été là-dessus rudement harcelé et il a dû parfois sentir "les inconvénients de la propriété." Deux fois l'opposition a demandé une enquête sur le département de

l'hon. M. Beaubien, deux fois elle a proposé contre le gouvernement un vote direct de non-confiance sur cette question de ventes de nos forêts; chaque fois le gouvernement l'a battue par une forte majorité.

Au reste, il a été modéré et généreux dans sa victoire, et, dans une mesure soumise à la fin de la session, il a perfectionné l'administration des terres et forêts et décrété qu'à l'avenir les ventes de limites n'auraient lieu que par eucan, et après estimés. C'était ce que l'opposition, ce que tout le monde voulait. Personne n'avait mis en doute l'intégrité de l'hon. Commissaire des Terres de la Couronne; on accusait surtout le système des ventes privées, qui laissait trop le ministre à la merci des obsessions des partisans et prêtait inévitablement au soupçon.

La loi des élections contestées a passé sans encombre. Elle a à peine provoqué un débat. Le système des comités spéciaux est fini pour la Province de Québec et désormais toutes nos contestations d'élection seront instruites et décidées par trois Juges de la Cour Supérieure. Des premiers, dans la presse, nous avons énergiquement réclamé cette réforme; nous sommes heureux de la voir enfin passer dans nos lois. Nous croyons presque assez sévères nos lois sur la corruption électorale; ce qui en neutralisait l'effet, c'étaient le coût énorme de l'application. Que les contestations d'élection deviennent plus faciles, moins coûteuses, et nous aurons bientôt le suffrage populaire considérablement épuré.

Une autre mesure d'une importance majeure, c'est celle augmentant le nombre de Juges de la Cour Supérieure de façon à compléter la décentralisation judiciaire commencée en 1857. Aussitôt que la nouvelle loi sera publiée, nous nous empresserons d'en donner une analyse.

Le bill dit des élections, qui n'est qu'une refonte du chapitre six des Statuts Refondus du Canada, avec modification quant aux jours de votation, a été ajourné à la prochaine session sur proposition des amis du gouvernement et malgré ce dernier.

Ce n'était pas la première fois que le gouvernement voyait ses partisans voter durant la dernière session contre lui dans des divisions importantes mais n'impliquant pas non-confiance. Ce fait répété prouve ou que la grande majorité conservatrice de Québec est fort indépendante, ou que le gouvernement n'a plus sur elle le même contrôle qu'autrefois. Il serait peut-être plus juste de dire qu'il y a du vrai dans les deux alternatives.

C'est là, avec un grand nombre de mesures privées, le bilan de la dernière session. On peut dire que le Parlement Local a passablement bien travaillé. Il a de la jeunesse, de l'activité et du patriotisme. Il a les vues larges et de l'esprit national. Il veut travailler non seulement pour le présent, mais pour l'avenir. Le gouvernement de M. Chauveau ferait bien de prendre note de cela, et d'agir en conséquence. Autrement, au lieu de diriger le Parlement, il finira par être traîné à sa remorque. Il faut de l'aliment et une direction sûre et ferme pour la bouillante activité de la nouvelle chambre.

J. A. MOUSSEAU.

## BULLETIN.

Le gouvernement local du Nouveau-Brunswick commence à reculer. La résistance inébranlable qu'il rencontre de la part des catholiques, les conséquences désastreuses de son fanatisme et de sa tyrannie commencent à l'épouvanter. Il a rappelé un des règlements du bureau de l'Instruction Publique, le plus intolérable et le plus odieux, celui qui était dirigé contre les corps religieux enseignants. C'est un commencement. Mais que le gouvernement se désabuse s'il croit amadouer les catholiques par cette seule concession. Il leur faut tout ou rien; le rappel complet de l'unique loi de 1871, en autant qu'elle affecte les catholiques, ou la guerre constitutionnelle poussée jusqu'à ses dernières limites.

Le Grand Tronc se donne le luxe de faire beaucoup parler de lui en ce moment. Comme de raison, c'est en mal. M. Potter, son président à Londres, se donne un mal infini pour tuer toutes nos entreprises de chemins de fer; il veut empêcher les capitalistes anglais de placer leur argent sur les autres lignes. Le Grand Tronc doit être notre unique chemin, d'ici à des siècles. C'est là la reconnaissance de ces messieurs pour les 15 à 16 millions que le gouvernement canadien leur a donnés. Nous espérons que nos représentants s'en souviendront, si jamais le Grand Tronc fait appel au Parlement Fédéral pour de nouveaux fonds, ce qui pourrait fort bien arriver avant peu de temps.

La presse se préoccupe en ce moment de la question des salaires des employés publics. On prétend que le traitement qu'on leur donne n'est plus en rapport avec la prospérité générale du pays et l'augmentation énorme depuis plusieurs années de la valeur des articles de con-

sommation. Une autre considération plus élevée, c'est que le travail intellectuel doit être bien retribué, que les employés de tous grades, pour mieux se dévouer au service du public, doivent recevoir un traitement qui non-seulement les mette à l'abri du besoin, mais encore à l'abri de la nécessité d'abandonner le service pour trouver ailleurs une rémunération plus satisfaisante. C'est là aussi l'opinion de la *Minerve*, qui termine ainsi un article sur le sujet:

"Pour rétablir la proportion entre les hauts salaires et ceux des employés subalternes, il nous semble qu'il nous faudrait arriver à \$10,000 ou \$12,000 pour les Lt.-Gouverneurs, \$8,000 pour les ministres fédéraux, \$8,000 pour les Juges, \$800 pour les députés etc., etc. L'idée que nous suggérons aujourd'hui fera son chemin, parce qu'elle est juste et légitime et quels que soient les préjugés que l'on veuille soulever avec cette question, nous pensons que l'esprit public conviendra que nos remarques ne sont pas déplacées."

La *Gazette* de Montréal partage cet avis. Le *Globe*, de Toronto, sans se prononcer pour l'augmentation des salaires, admet cependant qu'ils ne sont plus en proportion de la richesse du pays et du prix plus élevé des choses nécessaires à la vie.

La question mérite étude et considération; nous croyons qu'il y a beaucoup de vrai dans cette manière de voir et que les plaintes des serviteurs de l'Etat sont en partie fondées.

Il serait question, d'après les rapports de quelques journaux, de conférer à l'Hon. M. Hector Langevin une haute dignité impériale, — Chevalier de l'Ordre de St. Michel et de St. George, — en reconnaissance des services qu'il a rendus au pays et notamment dans l'inauguration et la consolidation du régime nouveau. On rendrait rarement justice plus méritée. A quelque parti que l'on appartienne, il est impossible de ne pas reconnaître que M. Langevin occupe aujourd'hui devant le pays une des plus belles positions, fruit d'un travail incessant et consciencieux, d'une urbanité du meilleur goût, d'un patriotisme éprouvé, d'une grande intelligence politique et d'une respectabilité intacte. Comme administrateur, il n'a pas de supérieurs. Son département, le plus important et le plus compliqué, est irréprochablement conduit; c'est certainement celui contre lequel on entend le moins de plaintes. Doué d'une robuste constitution, il a une puissance de travail qui ne recule devant aucune veille ni aucun obstacle. Son rapport sur la Colombie a de nouveau mis en relief ses qualités, notamment celle d'observateur judicieux et fidèle, et d'écrivain correct et sobre. Tout récemment encore, le *Globe* de Toronto, qui n'est pas suspect, celui-là, lui rendait un magnifique hommage en parlant en termes élogieux de ce Rapport et en l'analysant dans deux ou trois longs articles.

Nous ne sommes pas assez riches en hommes pour avoir le droit d'ignorer ou de ne pas proclamer, dans le but de satisfaire quelque préjugé de parti, le mérite d'un homme remarquable qui a su et pu être homme de parti lui-même sans convertir ses adversaires en ennemis implacables. C'est qu'il a toujours compris qu'au-dessus du parti il y avait le pays, et qu'au-dessus de ses répugnances, de ses susceptibilités, de ses préjugés personnels, il y avait le parti. Un homme qui comprend ainsi le mécanisme des partis dans un pays constitutionnel est toujours sûr, avec les qualités et les aptitudes de M. Langevin, d'arriver au succès et à l'estime générale.

J. A. MOUSSEAU.

ÉTUDES HISTORIQUES ET STATISTIQUES sur les Institutions charitables, de bienfaisance et d'éducation du Canada. — Ouvrage illustré d'un grand nombre de Gravures, comprenant les Portraits des Fondateurs ou Bienfaiteurs; Plans et Vues des lieux et des bâtisses; Cartes, Dessins, Sceaux et Armoiries, etc., etc.

Tel est le titre d'une nouvelle œuvre canadienne que M. Stanislas Drapeau se propose de faire paraître bientôt, s'il trouve dans le public l'encouragement auquel il a droit. M. Drapeau a adressé des listes de souscription à cinq ou six cents personnes sur lesquelles il compte pour le succès de son entreprise. L'étude des institutions dont M. Drapeau veut écrire l'histoire est instructive, et pleine d'intérêt, et nationale, car si c'est par ses institutions publiques qu'on juge de la situation morale d'un pays, on ne pourra manquer d'avoir une bonne opinion de nous, après avoir lu l'ouvrage de M. Drapeau.

Recueillons, étudions tout ce qui se rattache à l'histoire de notre pays, nous ne ferons que l'en aimer davantage et nous serons heureux de voir qu'en fait de charité, de bonnes œuvres, nous n'avons rien à envier aux autres nationalités. M. Drapeau n'en est pas à ses premières armes, mais il n'a jamais eu l'idée d'une chose plus utile, plus canadienne.

## "THE FAVORITE."

C'est le titre d'un nouveau journal publié par M. G. E. Desbarats, en langue anglaise. C'est la meilleure et la moins chère publication canadienne publiée en Amérique, elle fournira 16 pages par semaine à raison de \$2.00 par année, elle contiendra aussi quelques gravures et des histoires fournies par les meilleurs plumiers canadiens, anglais et américains. Nous engageons nos lecteurs qui lisent l'anglais à s'abonner à ce journal.